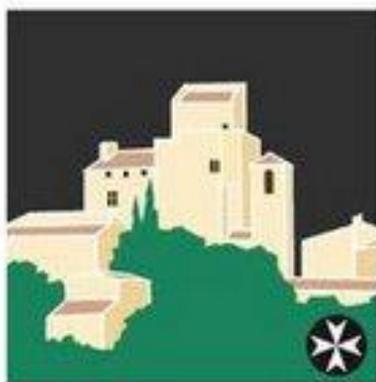


ASSEMBLEE GENERALE DU 31 Juillet 2023



ASSOCIATION DES AMIS DU
VIEUX POËT-LAVAL

COMPTE RENDU
LE LUNDI 7 AOÛT 2023

L'Assemblée Générale annuelle du 31 Juillet 2023 s'ouvre à 17H sous la présidence de Guillaume Devred-Smith.

40 Membres sont présents ou représentés,

Le Quorum est donc atteint

Guillaume Devred-Smith souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance par le rapport moral et la présentation des membres du Bureau

RAPPORT MORAL

Sujets abordés : projets de l'association 2023-2025

- Plan de circulation, des parkings, proposé à la Mairie 2023-2024
- Projet CAUE
- Entretien végétal du vieux village 2023-2024
- Remise en eau du lavoir du haut 2024
- Pose de claustra en bois autour des containers déchets 2023
- Préparation d'évènement(s) pour fêter le centenaire de notre association
- S'associer à un projet de remplacement du festival de Jazz pour l'été 2025

Les membres du bureau



Alain Tillier
Président d'honneur



Guillaume Devred-Smith
Président



Laurence WAHL
Secrétaire et responsable de la communication



Bernadette Crouy
Relations avec le Gué



Maïa Cavet
En charge plus spécifiquement des relations avec la mairie



Bernard Cesa
Responsable de la relation avec le Collectif du Patrimoine



Françoise Chambeu
Responsable de la relation avec le Collectif du Patrimoine



Pierre-Etienne Guillot
Responsables de la communication



Blandine Rosanvallon



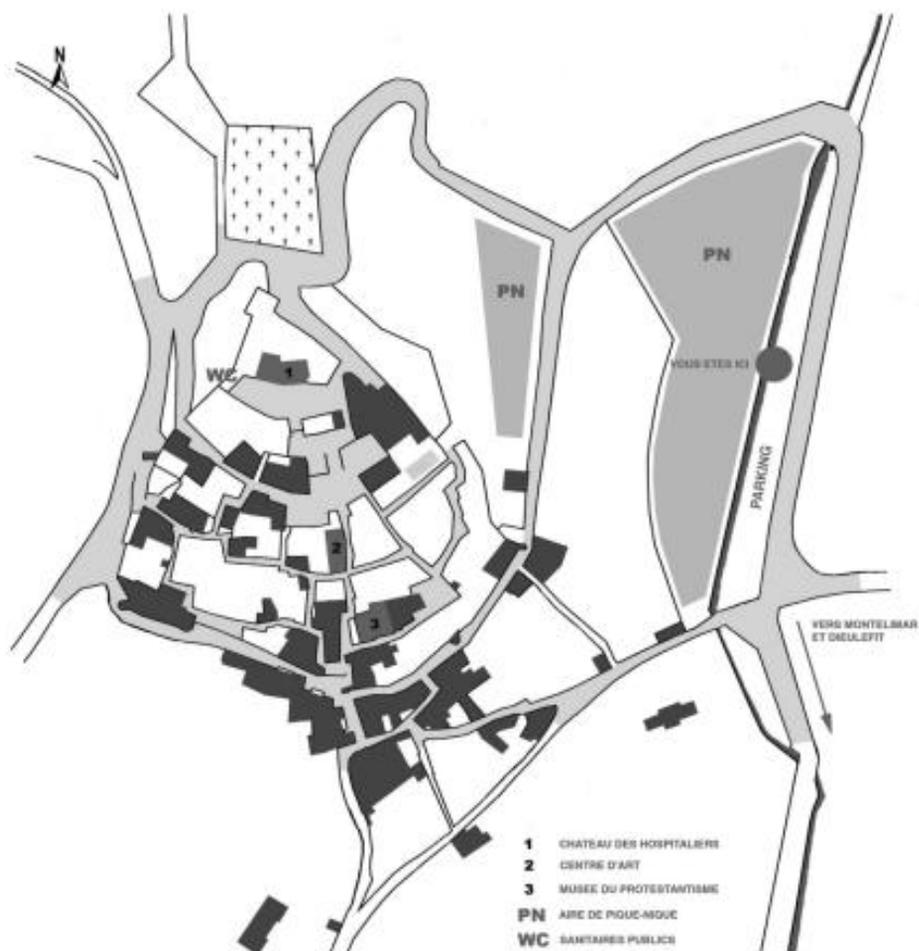
Lionel Rey
Trésorier

I. Plan de circulation et du stationnement : Objectifs

Permettre de conserver notre label "pus beau village de France",

Le faire correspondre aux critères nécessaires de sélection:

- Qualité des abords et des accès du village
- Organisation et maîtrise du stationnement
- Organisation et maîtrise de la circulation
- Apporter des solutions aux problèmes de stationnement dans le vieux village
- Diriger les voitures-visiteurs vers le parking Fonleau grâce à une signalétique directionnelle adaptée et contraignante
- Créer une signalétique "piétons" afin de baliser un parcours adapté vers le vieux village et le château,
- Permettre de réserver des zones de parking résidents dédiées (création de bages résidents)
- Permettre à court terme la piétonisation du vieux village.



La méthode

- Analyser les circulations depuis les différents points d'accès au vieux village
- Baliser les zones de marquages signalétiques : directionnelles et sur site
- Gérer la hiérarchie des informations
- Normaliser les codes signalétiques

Circulation 1:

Entrée du village par la montée de la commanderie

Emplacement du parking du bas sur la D540



- Le Poët Laval n'est pas mentionné
- Seul village médiéval est indiqué.



- Mauvaise gestion des informations
- Pas de hiérarchie
- Pas de visibilité

Entrée du village par la montée de la commanderie



L'interdiction de la montée de la commanderie par les campings cars doit être signalée de façon visible et lisible car le passage par la route du Gué vers le parking Fontlaye ne permet pas aux véhicules de plus de 2,2m de passer.



Montée de la commanderie



Gestion anarchique des supports signalétiques



Panneau très stratégique, indiquant le parking pour les visiteurs (obligatoire)
Manque de visibilité

Montée de la commanderie



- Aménager ce parking de plus de 30 places avec marquage au sol et éclairage approprié
- Le réserver aux clients de l'Hôtel « les Hospitaliers » majoritairement.

Circulation 2 : Chemin de Pierre Brune



- Cet embranchement sur la D540 devrait être indiqué en priorité avec les panneaux adéquats : Vieux village et Monument historique Château
- C'est le chemin le plus direct pour les véhicules des visiteurs vers le parking d

Chemin de Pierre Brune



- Manque de hiérarchie dans les informations
- Une signalétique piéton (marron) devrait être mise en avant
- La signalétique directionnelle vers la départemental e D540 n'est pas conforme aux normes DDE

Chemin de Pierre Brune



Mettre un panneau
"interdit sauf
riverains" dans les
deux sens.

Chemin de Pierre Brune : Parking Fonlaye



- Manque de visibilité des informations
- Signaler le parking Camping Cars et l'interdiction de dormir sur place de façon explicite

Chemin de Pierre Brune : Parking Fonlaye



- Manque de visibilité des informations
- Balisage piétons en marron



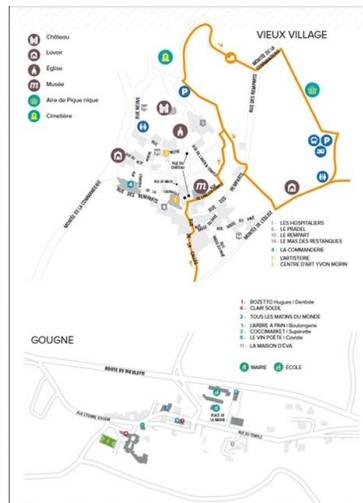
- Prévoir une indication piétons pour une montée au village par le sentier de l'aire de pique nique
- Aménager ce sentier

Parking Fonlaye



- Sens unique signalé trop tôt avant le l'extrémité du parking
- Beaucoup de places de stationnement non utilisées de ce fait

Circulation 3 : Montée de l'Eglise



- Montée au village qui ne concerne que le Gué et les riverains de ce chemin
- Peut-on envisager un panneau "impasse"?
- Réservé aux riverains ?

Circulation 4 :

Route de la queue du Serre



- Accès direct au parking "visiteurs" Fonlaye
- Effacement de la mention Vieux Village Le Poët Laval
- Renforcer la signalétique à l'emplacement de ce carrefour qui permet une arrivée très touristique par le bas du village
- Permet un itinéraire bis pour les véhicules et les camping cars provenant de Dieulefit

Constats divers

- Signalétique hors normes par rapport à la charte graphique du Collectif du Patrimoine
- Informations par ailleurs erronées



Synthèse et Recommandations

Signalisation:

- Revoir certains panneaux pour assurer la circulation telle que décrite ci dessus.
- Créer une signalétique (et un parcours) piéton à partir de Fonlaye
- Harmonisation des panneaux (selon les chartes en vigueur)
- Prévoir un panneau de limitation de vitesse (30km/heure) à chaque entrée du village depuis le D540



Priorité : assurer une plus grande visibilité pour diriger les voitures vers Fonlaye

Synthèse et Recommandations

Stationnement :

- Créer des macarons "résidents" autorisant le passage, notamment rue des remparts et Montée de l'Eglise
- Différencier les parkings :
 - Touristes, camping car et bus :
 - Clients de l'hôtel (et personnel) :
Parking du Château (cimetière) (avec possibilité de déposer minute devant l'hôtel)
 - Pour résidents (et services) : Rue Neuve (préciser), des Remparts et Commanderie
 - Parking du cimetière haut (pour le cimetière et le personnel de l'hôtel)
- Créer un Marquage au sol des places dans le village quand il n'y en a pas.

Synthèse et Recommandations



Conclusions

Ces constats ont été présentés à Mrs Magnan et Bouquet le 12 Juillet dernier et ont été globalement approuvés.

Nous restons en attente des travaux prévus pour le projet CAUE pour enclencher celui de la circulation et du stationnement

Une réunion est envisagée fin octobre avec notre Association, La Mairie et les Gérants de l'hôtel les Hospitaliers afin de discuter du plan de circulation, des différents parkings, des places à attribuer aux clients de l'hôtel (avec une option de dépose-minute) et aux résidents du Vieux Village.

Réactions des membres présents

Globalement positives

Une réunion est prévue fin Octobre, avec la mairie, l'Association et Mr. Robot, propriétaire des Hospitaliers, ainsi que tous les commerçants concernés pour une discussion plus approfondie, au sujet, notamment, du stationnement en haut du village.

II. Environnement visuel

L'association et la Mairie se sont rencontrées dans le cadre de l'amélioration visuelle du vieux village.

Nous remercions au passage la Mairie pour son travail d'entretien des abords du village et sommes convenus de faire remettre en eau **le lavoir du haut** et de cacher les containers par des **claustras**.



Pour information, l'installation de la fibre dans le vieux village est prévue pour le printemps 2024.

Les traces vertes au sol du village en marquent le passage

Réactions des membres présents

Globalement positives

1° Clostras :

Tous les villages alentour ont déjà installés des clostras autour des containers à ordures.

Il faut donc que la mairie agisse rapidement en ce sens.

Mr Magnan est favorable.

2° Lavoir :

La mairie va étudier la remise en eau sachant que l'eau ensuite récupérée au lavoir serait redirigée au Gué.

III. Projets Patrimoine & Espaces publics

PROJET PATRIMOINE

Objet : Restauration Rempart et toit du Temple, tous les deux inscrits à l'inventaire des monuments historiques et appartenant à la mairie.



Maître d'oeuvre : Martin Villemagne,
architecte du patrimoine ,
Suivi des travaux et appel d'offres :
Cabinet TEXUS à Crest

PROJET PATRIMOINE

Objet : Restauration Rempart et toit du Temple

AVANCEMENT :

- Demande de permis de construire déposé mi-juillet
- 5 mois d'instruction plus 2 à 3 mois pour le recours des tiers.
- Début des travaux au plus tôt printemps 2024
- Durée du chantier : 4 à 5 mois

Réactions des membres présents

Comme il s'agit de bâtiments inscrits et de budgets importants, il faut nécessairement attendre les subventions pour financer les travaux et les commencer.

Il faut donc espérer au mieux une restauration terminée à l'automne 2024, pendant lesquels il y a un danger pour les passants et visiteurs. Ce qui explique que la mairie ait pris un arrêté de péril le long des remparts, avec des barrières et une interdiction de stationnement qui malheureusement n'est pas toujours respectée. Les deux chantiers seront menés en parallèle.

Projet espaces publics

Projet CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, d'Environnement)

Maître d'oeuvre : Florine Lacroix Atelier L

Enjeu : Gestion des eaux pluviales

AVANCEMENT :

- En attente de l'accord d'une subvention de 7 % (90 KE) nécessaire pour financer l'ensemble du projet. (refusée cette année mais représentée l'année prochaine)
- La mairie doit obligatoirement supporter 20% du financement.
- Aujourd'hui 74% du financement sont couverts
- Limite des offres le 7 août 2023 et choix des entreprises en septembre et octobre de la même année.
- Les travaux pourraient commencer à l'automne 2023 par la restauration des callées.
- Cela concernerait :
 - La Rue Basse du Pavé
 - La Rue Neuve
 - La ruelle qui remonte de la Rue basse du Pavé jusqu'aux remparts.
 - La callée depuis rue Neuve jusqu'à la Chalanque
 - La rue de l'ancien temple.

Réactions des membres présents

Globalement positives.

L'essentiel étant que les dossiers avancent, même si la durée des travaux prévus est longue.

VOTES

POUR : UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

CONTRE

ABSTENTIONS

RAPPORT FINANCIER

- Nombre d'adhérents
- Bilan des visites du château/Village
- Compte-rendu moral et financier de l'année 2022'adhérents

Exercice 2022/ Résultat au 31 décembre

DEPENSES en euros	
Assurance	342,89
Cotisations (collectif+ sauvegarde)	
Maintenance informatique	230,00
Achat pochettes	60,00
Eau	40,54
Frais banque	78,20
Papeterie + timbres	107,84
Réceptions	36,00
Entretien jardin	175,00
Visites mairie de 2022	516,00
Divers	98,00 clés
TOTAL	1684,47

RECETTES en euros	
Cotisations	1460,00
visites	1074,00
DONS	123,50
Vente pochettes	28,00
Vente livre Alain Tillier	60,00
Subvention mairie	0,00
Intérêts Livret A	126,03
TOTAL	2871,53

RESULTAT EXCEDENTAIRE

1187,06

Trésorerie à fin décembre 2022

LIVRET A	9292,79
Cpte COURANT	2979,44
CAISSE	1201,13
TOTAL	13473,36

3 495 € dont
516 € payés à
la mairie

TRESORERIE 2021	12285,76
excédent 2022	1187,6
TOTAL	13473,36

Réactions des membres présents

Prévoir des formulaires d'adhésion en dehors de celle d'HelloAsso servant de justificatifs pour les impôts et prévoyant la possibilité de dons.

Communiquer d'avantage sur l'existence de l'association et augmenter le nombre de nos adhérents.

La question de l'appellation Vieux Village se pose également.

Se pose aussi toujours la cassure entre Gougne et le Vieux Village.

VOTES

POUR : UNANIMITÉ

CONTRE

ABSTENTIONS

QUESTIONS DIVERSES

Le Jardin de l'association

L'association est propriétaire d'un jardin au centre du village. Ce jardin est entretenu par l'association.

Un jardinier est venu le nettoyer et tailler les arbres.

Cette opération devrait se faire deux à trois fois par an.

En ce qui concerne l'accès du jardin aux membres de l'association, une clé sera à disposition dans un boîtier fermé par un code accolé à la porte du jardin.

Réactions des membres présents

La question de savoir à qui donner le code d'accès à la clé du jardin se pose :

Tous les membres de l'Association ?

Uniquement ceux qui manifestent le désir de se rendre au jardin parmi les membres ?

Un autre sujet est également abordé :

Quid du maintien de la tranquillité, du calme et de la sécurité du lieu ?

Une charte de bonne conduite serait conçue et approuvée par les membres désireux de disposer du code et de la clé :

Pas de fêtes.

Pas de nuisances.

Pas de transmission du code à ses voisins ou amis.

Cela doit rester un lieu de lecture, de contemplation et de silence.

Réactions des membres présents

Un essai de quelques mois pourrait être entrepris.

S'il s'avère concluant, il pourrait être élargi

Une autre possibilité serait de revendre le jardin à la mairie qui pourrait en faire un espace public à sa guise.

VOTES

Ouverture du jardin aux adhérents qui le souhaitent et qui signent la charte de bon comportement.

POUR : UNANIMITÉ MOINS UNE VOIX

CONTRE

ABSTENTIONS : UNE

La communication

Il est important de faire vivre notre site internet.

Penser à y communiquer toutes les informations relatives à la vie du village que vous voudriez y voir paraître (Laurence WAHL et Pierre Etienne GUILLOT)

Le Centenaire de l'association

- L'association doit commencer à réfléchir aux animations et événements qu'il y aura lieu d'organiser dans le cadre de son centenaire (date(s) exposition, repas du vieux village, concert(s)...)
- Qui se propose pour participer à ce projet?
- La parole est donnée à Jean-Marc Le Douce qui cherche des bénévoles pour l'accompagner dans le cadre d'un projet de remplacement du festival de Jazz. Cet événement pourrait avoir lieu dans le cadre des festivités de notre centenaire.

Le Centenaire de l'association

- L'association doit commencer à réfléchir aux animations et événements qu'il y aura lieu d'organiser dans le cadre de son centenaire (date(s) exposition, repas du vieux village, concert(s)...)
- Qui se propose pour participer à ce projet?
- La parole est donnée à Jean-Marc Le Douce qui cherche des bénévoles pour l'accompagner dans le cadre d'un projet de remplacement du festival de Jazz. Cet événement pourrait avoir lieu dans le cadre des festivités de notre centenaire.

Réactions des membres présents

Concernant le centenaire de l'Association, sur proposition de Jean Marc Le Douce, il pourrait devenir le premier évènement d'une série d'évènements annuels, organisés dans le cadre d'une collaboration entre la mairie et l'ensemble des Associations du Village, ainsi que les commerçants.

Se sont déjà proposées comme bénévoles pour collaborer au Groupe de travail sur ce projet, un certain nombre d'adhérents présents, autour de Jean Marc Le Douce :

Anne Obendiek

Françoise Guillot

Sarah Morlaye

George Gras

Anne Le Douce

Françoise Chambeu est également intéressée

Réactions des membres présents

Les réunions de réflexion et de travail pourront être menées en visio-conférence.

Une réunion du bureau sera organisée en ce sens avec la présence souhaitable de Jean Marc Le Douce.

FIN DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Les membres de l'association ont ensuite partagé un verre de l'amitié organisé dans le jardin de l'association

Le Président :

Guillaume

DEVRED-SMITH



La secrétaire

Laurence WAHL

